

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 janvier 2016

Président : François de MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAUT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Pascal THEVENOT, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BEROCHE, Mme Amélie GOLKA, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, Mme Patricia GISLE (suppléante de M. Patrice PANNETIER), Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, Mme Florence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibérations n°2016-01-15 à 16), M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, M. Didier BLANCHARD, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIÉ, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS (sauf délibération n°2016-01-11), M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2016-01-05 à 16), M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE, M. Olivier DE LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS et Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

M. Bernard DEBAIN a donné pouvoir à Mme Sonia BRAU,
Mme Frédérique KIBLER a donné pouvoir à M. Gilles CURTI,
M. Pierre SOUDRY a donné pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE,
Mme Géraldine LARDENNOIS a donné pouvoir à M. Marc TOURELLE,
Mme Magali LAMIR a donné pouvoir à M. Pascal THEVENOT,
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN,
Mme Pascale CHARTON,
M. Laurent DELAPORTE,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN.

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 4 janvier 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 13 janvier 2016

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Titre : Partenariats pédagogiques et artistiques.

Conventions de partenariat :

- entre les Conservatoires à rayonnement régional de Versailles et de Paris,
- entre le Conservatoire à rayonnement régional de Versailles (CRR) et les sociétés d'Addario, Selmer et Vandoren.

□ **M. Jacques BELLIER, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5 II al 5 ;

Vu l'article L.216-2 du Code de l'éducation ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et notamment l'article 101 relatif aux établissements d'enseignement artistiques ;

Vu le décret n°2006-1248 du 12 octobre 2006 relatif au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu la charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre de 2001 du ministère de la Culture et de la Communication ;

- Classé « Conservatoire à rayonnement régional » (CRR) en vertu d'un décret ministériel de 2006, le CRR de Versailles, aujourd'hui géré par la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP), répond aux missions générales de sensibilisation et de formation artistique auprès du public.

Ces missions supposent, notamment, le développement de partenariats pédagogiques et artistiques avec des structures locales de création et de diffusion. En effet, conformément aux dispositions combinées de la charte de l'enseignement artistique spécialisée en danse, musique et théâtre de 2001 et de la loi de décentralisation du 13 août 2004, les collectivités territoriales ont vocation à susciter et à monter les « partenariats culturels nécessaires à l'exercice de leurs missions... », notamment « avec les institutions de formation, de création et de diffusion existantes à proximité ».

- Ainsi, le CRR de Versailles renouvelle et élabore chaque année de nouvelles collaborations avec des partenaires culturels locaux et régionaux afin de proposer à ses élèves une formation complète, incluant des mises en situation professionnelle et leur permettant une participation à la vie culturelle locale et régionale.

Les projets de collaboration sont conçus en fonction des axes pédagogiques du CRR et de la programmation artistique et pédagogique des structures associées.

- Dans le cadre de la saison artistique 2015-2016, deux nouveaux partenariats sont envisagés pour la réalisation de projets artistiques d'envergure :

- le premier partenariat associe le CRR de Versailles au CRR de Paris pour la réalisation de deux concerts en hommage au compositeur Michel Decoust qui célébrera ses 80 ans.

Ces concerts auront lieu le 16 mars 2016 dans les salons de l'Hôtel de ville de Versailles et le 17 mars 2016 à l'auditorium Marcel Landowski du CRR de Paris. Les conditions de financement du projet sont définies d'un commun accord entre les parties. Un apport équivalent, financier ou en nature, de chacun des établissements est respecté. Le financement de ce partenariat pour la CAVGP est prévu dans le budget de fonctionnement du CRR (lignes budgétaires dédiées à l'organisation des études et aux projets artistiques) et dans le volet prévu à cet effet dans le budget de la direction des ressources humaines de la CAVGP ;

- le second partenariat permettra la mise en œuvre de la 5^{ème} édition de la « Journée du sax' », événement transversal organisé depuis 2011. Désormais bien établi dans la saison artistique des établissements d'enseignement artistique de la CAVGP, cet événement réunit artistes internationaux et élèves des différentes classes de saxophones (et d'autres spécialités) autour d'une thématique. Cette année, saxophone, percussions et danse seront mis à l'honneur, le 30 janvier 2016.

Pour accompagner ce projet, le CRR de Versailles s'est assuré le concours de facteurs d'instrument de renom. Ainsi les sociétés d'Addario, Selmer et Vandoren prendront directement en charge les coûts liés à la rémunération, à la venue et/ou à l'hébergement des artistes. Le reste du financement est assuré par Versailles Grand Parc, dans le strict respect du budget de saison artistique des établissements.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) *d'adopter les termes des conventions de partenariat artistique et pédagogique entre :*
 - *la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP) pour le compte du conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Versailles et la Ville de Paris pour le compte du conservatoire à rayonnement régional de Paris ;*
 - *la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour le compte du conservatoire à rayonnement régional de Versailles et la société d'Addario ;*
 - *la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour le compte du conservatoire à rayonnement régional de Versailles et la société Selmer ;*
 - *la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour le compte du conservatoire à rayonnement régional de Versailles et la société Vandoren**Ces partenariats s'inscrivent dans le cadre de la saison artistique 2015-2016 ;*
- 2) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer lesdites conventions ainsi que tous les actes s'y rapportant ;*
- 3) *d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget 2016 de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.*

*M. le Président soumet les conclusions du rapporteur
au vote du Conseil communautaire.*


Nombre de présents : 67

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages exprimés : 74 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Pour le Président,
Par délégation,

Olivier BERTHELOT

Directeur général des services



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016_01_16

Résumé de l'acte : Partenariats pédagogiques et artistiques. Conventions de partenariat : - entr...

Date de décision : 11/01/2016

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 8.9. Culture

Rédacteur : Armelle Salvador

AR reçu le : 19/01/2016 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20160111-2016_01_16-DE

Pièces jointes :

2016-01-16 CULTURE - Partenariat pédagogique et artistique.pdf

ANNEXE 2016-01-16 CULTURE - Convention de partenariat CRR Versailles - CRR Paris 2015-2016.pdf

ANNEXE 2016-01-16 CULTURE - Convention de partenariat CRR - Vandoren - Journée du sax 2016.pdf

ANNEXE 2016-01-16 CULTURE - Convention de partenariat CRR - Selmer - Journée du sax 2016.pdf

ANNEXE 2016-01-16 CULTURE - Convention de partenariat CRR - Daddario - Journée du sax 2016.pdf

Historique :

19/01/2016 12:20:27	Reçu	Tiphaine Le Dilhuit
19/01/2016 12:21:01	En cours de transmission	
19/01/2016 12:21:37	Transmis en Préfecture	
19/01/2016 12:25:35	Accusé de réception reçu	

